TLEMCEN

Une femme tente d'assassiner son mari

C'est une nouvelle qui a ébranlé le paisible quartier d'Imama, dans la commune de Mansourah. Le 13 janvier 2013, la nommée B. H. âgée de 31 ans, en instance de divorce, avait planifié une tentative d'assassinat sur la personne de son mari M. A. âgé de 39 ans.

Selon les renseignements recueillis auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tlemcen, l'acte a été prémédité avec la complicité de deux jeunes hommes, âgés de 23 et 26 ans.

Les deux complices et leur commanditaire ont tendu un guet-apens près du domicile du mari.

L'épouse perchée sur un arbre surveillait les lieux. Quand elle aperçut son mari, elle contacta ses deux complices pour passer à l'acte. Armé d'un poignard, l'un des agresseurs se rua sur l'homme qui réussit à ameuter le voisinage.

M. A. fut sauvé d'une mort certaine par ses voisins qui ont pu neutraliser le trio diabolique, avant l'arrivée des services de sécurité. Les mis en cause ont été présentés au parquet et écroués.

B. T.

BOUMERDÈS

Des prélèvements d'office pour faire passer des marchés douteux

Certains criminels en col blanc innovent en matière de déviation des lois et règlements algériens en vue de s'enrichir, et vite si possible. Une nouvelle méthode est désormais en usage dans la wilaya de Boumerdès. Il s'agit des prélèvements d'office. En quoi consiste cette astuce ?

Des marchés son passés d'une façon douteuse. Les ordonnateurs, les maires en l'occurrence, savent pertinemment qu'en cas de contrôle, les contrats en question seront rejetés par le comptable des deniers des municipalités qui sont les receveurs des contributions locales.

Les maires (ordonnateurs) remettent donc un minimum de documents aux fournisseurs qui deviennent également des complices. Ces derniers, sur la base de ces documents, réclament les paiements des factures du marché douteux. Une fois ces demandes rejetées, très rapidement, les entrepreneurs ou fournisseurs actionnent la justice par le biais du tribunal de commerce qui ordonne les prélèvements d'office des comptes bancaires des communes pour recouvrer les montants facturés. Ainsi, la commune de Boumerdès s'est retrouvée, rien que pour l'année 2012, avec des prélèvements de 173 millions de dinars (17 milliards 300 centimes).

Pour un budget de 47 milliards de centimes, les prélèvements d'office représentent 36,81% de ce budget.

Le wali de Boumerdès, Kamel Abbès, lors du conseil de wilaya consacré aux thèmes de la bonne gouvernance, les prestations publiques et l'hygiène incombant aux communes, a dénoncé et a promis d'aller au fond des choses pour découvrir les raisons de cette démarche. Elles sont pourtant claires.

Dans le même ordre d'idées, le wali a cité plusieurs autres communes comme celle des Issers laquelle s'est vu ordonner par la justice des prélèvements de 40 millions de dinars. Faut-il rappeler, par ailleurs, que les deux précédents maires (2007/2013) de ces deux communes ainsi que des élus du même bord politique ont été condamnés par la justice à plusieurs années de prison pour délit de mauvaise gestion et surtout pour des passations illégales de marchés.

Abachi L.

BOUIRA

Coupure de gaz pour 10 564 abonnés

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz de Bouira informe dans un communiqué rendu public hier, mercredi, de travaux d'urgence au niveau du gazoduc de Aïn Chriki, localité de Bouira, ce qui provoquera une coupure de gaz pour plus de dix mille foyers.

Le communiqué fait état de défauts très graves causés par des actes de malveillance, constatés lors de vérifications d'usage au niveau du gazoduc de Aïn Chriki, localité relevant de la commune de Djebbahia, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Bouira. Un constat alarmant qui met en danger la sécurité des riverains et qui serait catastrophique pour les installations de transport des hydrocarbures du pays.

C'est pour éviter tout danger que les équipes de la société Sonatrach de Bouira ont programmé des travaux d'intervention d'urgence qui dureront 72 heures, prenant effet à partir de demain jeudi, jusqu'au samedi 9 février à minuit. Une intervention qui privera d'énergie les 10 564 foyers raccordés au gaz de ville dans la région. Une intervention nécessaire mais qui pourrait, en ces temps hivernaux suite aux dernières alertes météo, s'avérer difficilement acceptable pour ces milliers de citoyens qui se retrouveront privés de chaleur pour trois longues journées.

Katya Kaci

KHEMIS MILIANA

Le marché «La Foire» en proie aux flammes

Ce marché «La Foire», situé au centre-ville de Khemis Miliana doit son nom au site sur lequel il a été érigé et ce n'est autre que celui où s'est tenue la première Foire Internationale d'Algérie, inaugurée le samedi 26 septembre 1964.

Ce marché a eu ses beaux jours à l'époque où les vêtements dits «de là-bas» arrivaient dans des cabas, par le biais de personnes qui faisaient l'aller et le retour en France, surtout et principalement à Marseille. Après avoir été florissant pendant des décennies, il connaît un déclin de nos jours, de par la concurrence grandissante faite par les importateurs de produits en tous genres.

En fait de marché, ce ne sont que quelques 150 échoppes, exiguës, les unes collées aux autres, où activent 200 à 300 commerçants versant pour la quasi-totalité d'entre eux dans l'informel.

Ces commerces en tous genres se sont développés dans des conditions déplorables. La densification des échoppes est tellement élevée qu'il n'est pas facile de circuler dans les allées où il est même difficile à 2 personnes de se croiser, une sorte de cour des miracles, en somme. Avec la vétusté des installations sommaires et précaires, ce qui devait arriver arriva, mardi dernier, en début de soirée, vers 19 h 30. En effet il y a eu un départ de feu dans une des échoppes puis en raison de la présence de produits inflammables, il s'est vite propagé aux échoppes voisines.

La présence d'esprit des tenants des lieux, qui ont immédiatement alerté les sapeurs-pompiers, a contribué énormément à limiter les dégâts.

L'unité de la Protection civile de la ville est intervenue avec célérité en dépêchant sur les lieux du sinistre, 3 camions et appelé en renfort un camion à partir de l'unité de Djendel à 8 km. Les pompiers ont commencé par circonscrire l'incendie pour l'empêcher de se propager aux autres échoppes avant de s'attaquer au foyer lui-même. La lutte contre les flammes a duré jusqu'à 22 h avant que l'incendie soit entièrement maîtrisé. Bilan, ce sont 4 magasins incendiés dont la boutique d'un tailleur.

N'était-ce la rapidité de l'alerte donnée et la célérité des pompiers, ce serait les 150 commerces qui auraient été anéantis, les pertes auraient été considérables et des centaines de chefs de famille dont le capital investi est très élevé, se seraient retrouvés au chômage.

Selon les premiers constats et en attendant les conclusions de l'enquête policière, il s'agirait d'un court-circuit qui est à l'origine du sinistre. On note aussi que le réseau de distribution d'électricité mis en place est surtout l'œuvre de bricolage des commerçants eux-mêmes : un compteur pour plusieurs échoppes avec une charge dépassant les normes.

Cet incendie interpelle les autorités locales qui doivent réfléchir à, non seulement organiser ce marché, mais aussi à construire un marché qui obéirait aux normes de sécurité aussi bien pour les commerçants eux-mêmes mais aussi pour la clientèle nombreuse surtout durant les périodes qui précèdent les fêtes, lorsque des familles entières viennent effectuer leurs achats.

Karim O.

GRÈVE AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE AÏN-TÉMOUCHENT

Les examens perturbés

Alors que la direction du Centre universitaire a accordé un délai de plusieurs jours aux étudiants pour pouvoir réviser en vue des examens prévus le mercredi, voilà que ces derniers, sans aucun préavis de grève, refusent de pénétrer dans les salles de cours pour passer les examens.

Plusieurs d'entre eux ont été surpris par la décision de leurs représentants syndicaux qui, à leur insu et la veille des examens, ont décidé de ne pas passer ces examens. Les responsables des différents départements universitaires et même les professeurs ne comprennent pas cette attitude des étudiants de tenir la grève le jour même des examens, même sentiment chez les étudiants qui se voient privés de passer ces examens pour lesquels ils ont consenti d'énormes sacrifices.

Certains responsables imputent cette grève aux représentant syndicaux qui ont été exclus des TD au motif qu'ils n'assistaient pas régulièrement aux cours, raison pour laquelle ils sont automatiquement déclarés absents, ce qui les a poussés à décider cette grève, prenant en otage tous les étudiants du Centre universitaire de Aïn-Témouchent.

Plusieurs étudiants et étudiantes rencontrés sur les lieux mêmes nous ont fait part de leur mécontentement quant à cette grève qui ne les concerne nullement du fait qu'eux sont venus des quatre coins de la wilaya pour passer ces examens et non pas retourner chez eux bredouilles. Une réunion devait se tenir entre les responsables du CUAT (Centre universitaire de Aïn-Témouchent) et les représentants syndicaux des étudiants en vue de trouver une solution.

S. B.

Les jeunes ferment la route à El-Amria

Des dizaines de jeunes originaires d'El-Amria, recrutés dans le cadre du DAIP, et dont le contrat vient d'expirer et non renouvelé, ont bloqué les routes nationales 2 et 35 reliant respectivement El-Amria à Oran et El-Amria à Aïn-Témouchent.

Les jeunes, issus du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, ont été déçus d'apprendre que leur contrat de travail ne sera pas renouvelé par les responsables de ce dispositif. Ainsi, ces jeunes ont bloqué les routes au moyen de grosses pierres, de troncs d'arbres et de pneus, entravant la circulation automobile. L'intervention de la Gendarmerie nationale a permis de dévier la circulation sur d'autres itinéraires, notamment pour les voyageurs à bord d'autobus allant à Oran, Témouchent ou Tlemcen.

S. B.